



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le travail du dimanche, un dogme patronal imposé par le gouvernement, par tous les moyens

Après la loi Mallié, la loi Macron imposée telle un dogme en bafouant la démocratie par le 49-3, voilà que le gouvernement menace de brandir à nouveau le 49-3 pour imposer de nouvelles méthodes pour généraliser le travail du dimanche, par le référendum.

Quand les syndicats majoritaires veulent s'opposer à la destruction de la conquête sociale qu'est le Repos Dominical, le grand «magistère» de la fnac parle d'hérésie.

FO Commerce fera barrage au Travail du Dimanche à chaque occasion. Contre les dogmes libéraux, la mobilisation syndicale rentrera en action.

Bientôt, on demandera d'emprisonner les syndicalistes quand ils défendent les droits des salariés... Nous restera-t-il de bonnes années (Goodyears) ?

Paris, le 19 février 2016

Contacts :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98
Courriel : commerce@fecfo.fr

